



Maine et Loire

Attribution des anciens micros aux agents de la DDFiP de Maine et Loire

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Dons des anciens micros aux agents de la DDFiP49 : les agents à nouveau pénalisés par les restructurations ?

Après avoir donné son accord de principe au syndicat **FO DGFIP49**, Monsieur **Derrac** a repoussé l'attribution des anciens micros aux agents de la DDFIP de Maine et Loire. La cause principale en serait les restructurations du début d'année et celles à venir ainsi que la surcharge de travail des agents de l'ESI.

Compte tenu des éléments évoqués par la direction et ce, malgré le manque de moyen humain, il nous est ainsi permis d'espérer que beaucoup, beaucoup de micros neufs seront prochainement installés, que toutes les demandes de double-écrans 22 pouces seront exaucées afin d'améliorer les conditions de travail des agents dans les postes et services.

Alors que cette initiative avait connu un vif succès en 2017, bon nombre de collègues espéraient son renouvellement en 2018. **FO DGFIP49** saura rappeler en temps utile à la direction cette revendication.

Vous trouverez ci-dessous la réponse de la Direction locale en date du 5 mars 2018

Bonjour.

En accord avec M. Derrac et M. Yaouanc, je vous remercie de bien vouloir trouver ci-dessous réponse à votre demande de renouvellement de l'opération de dons de micros aux agents, opération qui avait permis de redistribuer 90 postes au profit de collègues tirés au sort sur la liste des postulants l'an dernier.

Le Directeur en a admis le principe et demandé que soient examinées ses conditions de déploiement. J'ai le regret de vous informer que la Division BIL, pour le recensement et l'acheminement des postes, ainsi que l'ESI, pour la reconfiguration des unités, ont un plan de charge qui ne permet pas, à court terme, d'ajouter cette tâche aux plannings actuels.

La finalisation des restructurations au 1er janvier 2018, la préparation des projets de septembre et les tâches au quotidien, qui mobilisent totalement nos équipes, ne permettent pas de renouveler à aussi court terme l'opération 2017.

Je vous rappelle que nous avons dans un premier temps convenu avec l'ESI de déployer 30 micros, ce qui représentait un temps de travail significatif pour l'ESI.

En juin vous avez sollicité un second déploiement pour apurer au mieux les 180 demandes recensées. M.Yaouanc et ses équipes avaient consenti à configurer 60 micros de plus. Il n'est pas envisageable de solliciter davantage l'ESI sur ce sujet, ni mobiliser la division BIL au regard des enjeux en cours sur nos missions et projets.

Nous gardons cependant bien en mémoire le principe et reverrons la question en temps utile.

Je vous remercie de votre compréhension.

Bien cordialement. Isabelle GODARD



**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiert SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit-Thouars 49046 Angers Cedex 01